

Renouvellement de la stratégie manitobaine de réduction de la pauvreté

Aperçu du projet

La collaboration est essentielle pour améliorer l'efficacité, la portée et la durabilité des efforts de réduction de la pauvreté. Ce projet de consultation du public s'est appuyé sur la collaboration entre le gouvernement et les membres de la communauté pour éclairer le renouvellement de la stratégie manitobaine de réduction de la pauvreté.

La Loi sur la stratégie de réduction de la pauvreté a été adoptée en 2011 afin que le gouvernement mette en œuvre une stratégie à long terme visant à réduire la pauvreté et à favoriser l'inclusion sociale. La loi prévoit l'examen et le renouvellement de la stratégie tous les cinq ans. Familles Manitoba est responsable de la loi et dirige les travaux d'élaboration de la stratégie de réduction de la pauvreté.

La stratégie actuelle (S'engager vers un avenir meilleur) devant être renouvelée, le Comité du Cabinet chargé de la réduction de la pauvreté, composé de ministres et de membres de la communauté, a demandé qu'une attention particulière soit mise sur l'amélioration des résultats pour trois groupes vulnérables : les bébés et les enfants de cinq ans ou moins (incluant la période prénatale), les jeunes qui sortent du système de protection de l'enfance et les personnes âgées. Puisque les défis uniques auxquels sont confrontés les citoyens autochtones sont reconnus, la consultation avait pour objectif de faire entendre leurs voix de même que les contributions du public et des intervenants.

Les commentaires recueillis au cours de ce processus guideront la conception de solutions ciblées et adaptées à la culture pour réduire la pauvreté et améliorer le bien-être des Manitobains. Les idées tirées de cette consultation influenceront directement sur les recommandations politiques et l'élaboration des programmes de la stratégie actualisée.

Alors que la stratégie renouvelée devrait être publiée à l'automne 2025, d'autres mesures du gouvernement en vue de la réduction de la pauvreté au Manitoba sont en cours. Par exemple, le Secrétariat pour les femmes et l'égalité des genres a publié « Mino'Ayaawag Ikwewag : Toutes les femmes se portent bien », une stratégie conçue pour élever et protéger toutes les femmes, les filles, les parents bispirituels et les parents de diverses identités de genre, y compris les personnes en situation de pauvreté. Logement, Lutte contre les dépendances et Lutte contre l'itinérance Manitoba a publié « Un toit pour soi », une stratégie visant à lutter contre l'itinérance chronique au Manitoba. En outre, les commentaires obtenus grâce à la transparence et à la collaboration avec d'autres ministères garantiront que la prochaine stratégie sera centrée sur l'intérêt et le bien-être de tous les Manitobains.

Aperçu de la consultation

Selon le principe directeur de la collaboration, les membres du public, les citoyens autochtones, les groupes d'intervenants et les particuliers (y compris les personnes ayant vécu la pauvreté, les fournisseurs de services de première ligne, les défenseurs des droits et les représentants des entreprises) ont été invités à participer à la consultation.

Les objectifs de ce processus de consultation étaient les suivants :

- recueillir des points de vue divers sur les solutions et les défis liés à la pauvreté;
- veiller à ce que les voix et les expériences des populations autochtones soient au cœur du renouvellement de la stratégie;
- définir des idées concrètes et communautaires pour répondre aux besoins des bébés et des enfants de cinq ans ou moins (incluant la période prénatale), des jeunes qui sortent du système de protection de l'enfance et à la famille et des personnes âgées.

Au total, quatre approches ont servi à recueillir les commentaires des participants.

Participation MB

Participation MB a organisé un sondage en ligne convivial, un questionnaire éclair et un babillard d'idées pour recueillir les avis d'un large éventail de résidents sur leurs priorités, leurs expériences et leurs idées en matière de réduction de la pauvreté. Afin de saisir avec précision la diversité des expériences et des points de vue des Manitobains, le sondage en ligne a été divisé en quatre grands groupes de répondants distincts :

- les personnes ayant vécu la pauvreté – contribution des personnes (répondants) en situation de pauvreté au Manitoba ou ayant vécu dans la pauvreté au cours des cinq dernières années;
- la population générale – contribution des personnes (répondants) qui ne sont pas en situation de pauvreté au Manitoba ou ne l'ont pas été au cours des cinq dernières années;
- les organismes – contribution de deux types de répondants des organismes : ceux qui s'intéressent à la réduction de la pauvreté en général et ceux qui aident les clients en situation de pauvreté;
- les entreprises – contribution des entreprises en activité au Manitoba.

Le sondage comportait des questions quantitatives et qualitatives sur l'accès ou les obstacles aux ressources, les mesures d'amélioration de la qualité de vie et les solutions nécessaires pour améliorer la vie des personnes en situation de pauvreté. Des questions étaient aussi posées aux répondants au sondage afin de cerner les problèmes de pauvreté qui touchent des groupes démographiques particuliers au sein de la population manitobaine. Une version papier était offerte en cas de difficulté à répondre au sondage en ligne.

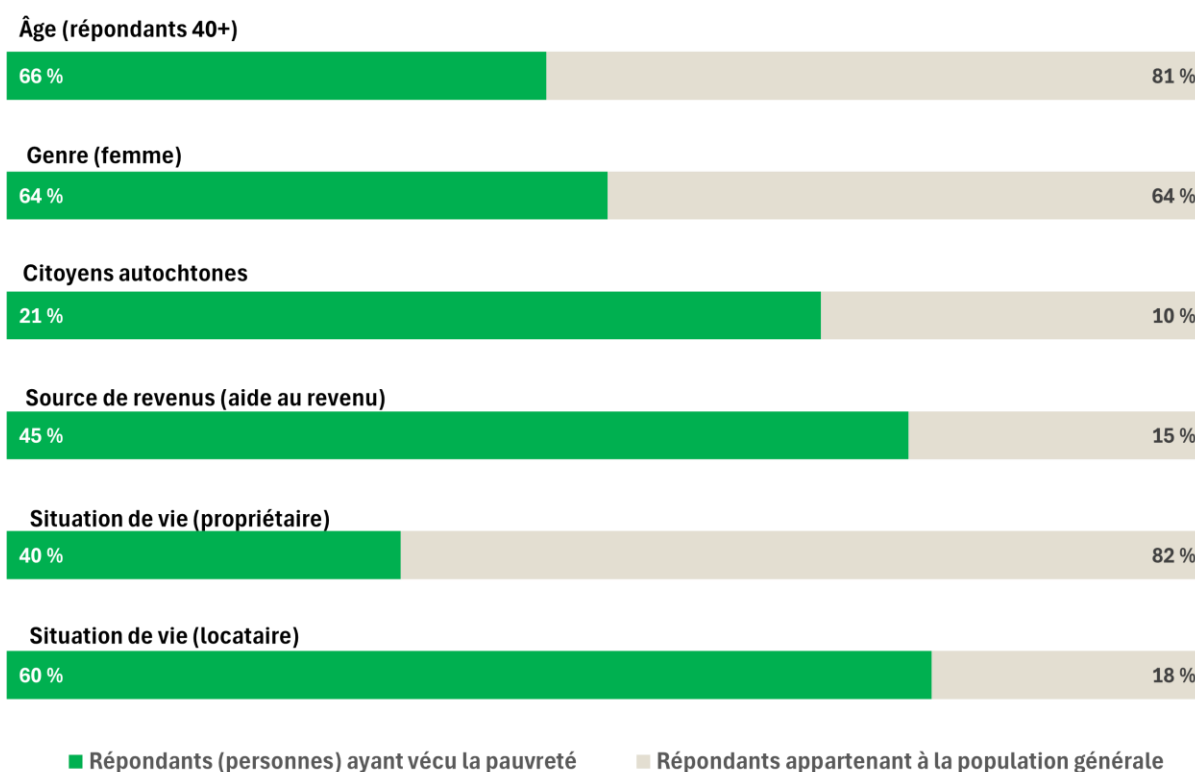
Au total, 2 803 personnes ont répondu au sondage entre le 16 septembre et le 15 novembre 2024. Sur l'ensemble des répondants, 95 % faisaient partie du groupe ayant vécu la pauvreté et du groupe de la population générale, dont 12 % disaient avoir vécu la pauvreté.

Les données démographiques qui ressortent du sondage lorsque l'on compare les répondants du groupe ayant vécu la pauvreté et ceux du groupe de la population générale sont présentées dans le **graphique 1**.

Voici les conclusions concernant le groupe ayant vécu la pauvreté et du groupe de la population générale :

- dans les deux groupes, les femmes sont plus nombreuses que les hommes;
- les personnes ayant vécu la pauvreté (45 %) ont déclaré dépendre de l'aide au revenu, soit trois fois plus que la population générale (15 %);
- le taux d'accession à la propriété de la population générale était de 82 %, un taux presque deux fois plus élevé que celui du groupe ayant vécu la pauvreté (40 %);
- Le pourcentage des personnes ayant vécu la pauvreté identifiées comme Autochtones s'élève à 21 %. Ce taux est presque deux fois plus élevé que celui de la population générale, dont 10 % s'identifient comme Autochtones.

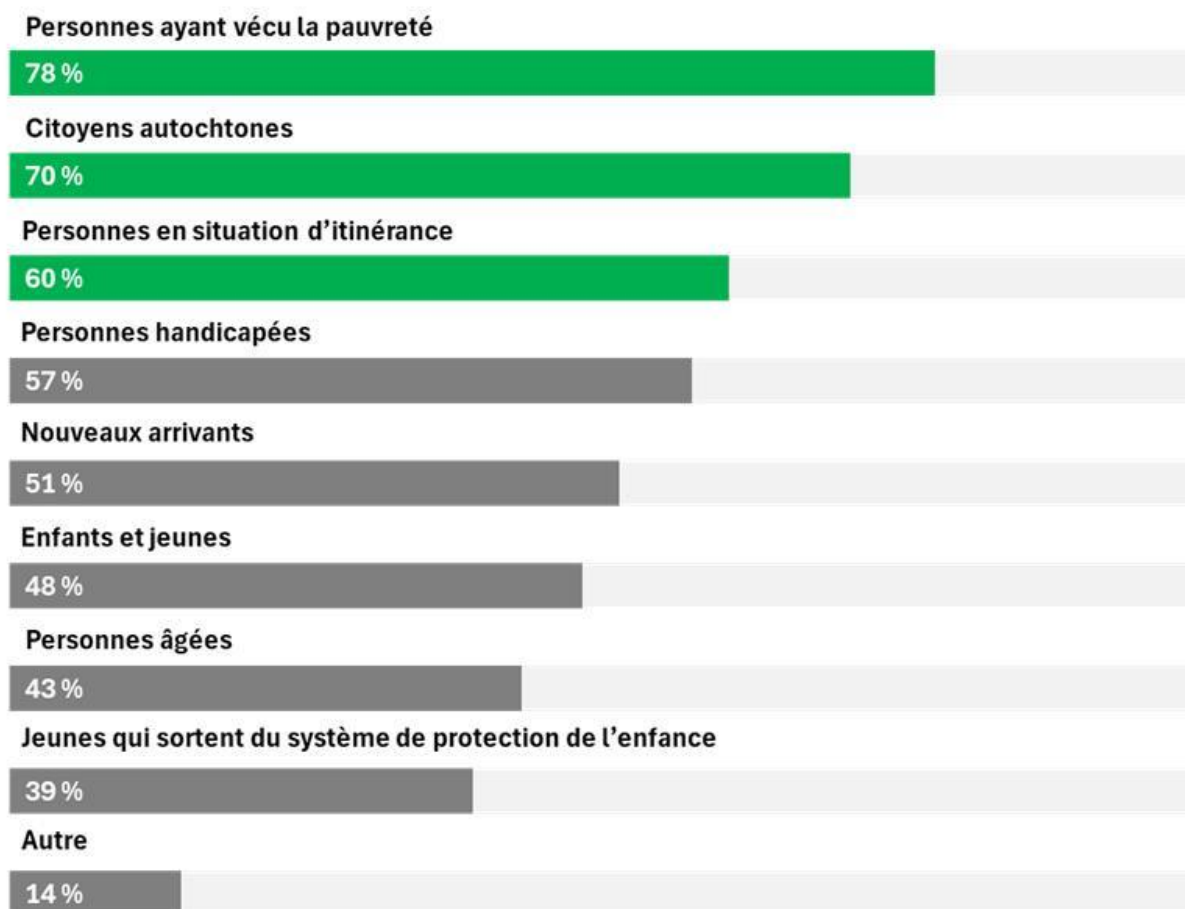
Graphique 1 : Comparaison démographique entre les personnes ayant vécu la pauvreté et la population générale



Sur l'ensemble des répondants, 5 % appartenaient au groupe des organismes et au groupe des entreprises, dont 73 % ont été identifiés comme faisant partie des organismes. Les trois principaux domaines dans lesquels œuvrent les organismes mentionnés par les répondants sont présentés dans le **graphique 2**.

- Personnes en situation de pauvreté (78 %)
- Citoyens autochtones (70 %)
- Personnes en situation d'itinérance (60 %)

Graphique 2 : Trois principaux domaines dans lesquels œuvrent les organismes



Parmi les répondants des entreprises, 21 % ont fait de la réduction de la pauvreté une priorité de leur planification stratégique; 24 % ne l'ont pas fait, mais prévoient l'inclure.

Voici les trois principales mesures de réduction de la pauvreté prises par les entreprises :

- collaborer avec des sociétés sans but lucratif (56 %);
- offrir une formation en cours d'emploi (47 %);
- faire des dons à des organismes de bienfaisance locaux, nationaux et internationaux.

En plus du sondage, un babillard d'idées et un questionnaire éclair ont permis de recueillir les commentaires des participants. Alors que le babillard d'idées permettait aux participants de soumettre, d'approuver ou de discuter des idées de réduction de la pauvreté, la question éclair permettait de sélectionner des priorités immédiates à soumettre à l'examen du gouvernement. Il y a eu 804 participants au questionnaire éclair et 152 au babillard d'idées.

Rencontres en personne

Entre le 8 octobre et le 6 novembre 2024, Familles Manitoba a organisé des réunions en personne avec des intervenants, des citoyens autochtones et des membres du public. En commençant à Thompson, les réunions de consultation se sont poursuivies à The Pas, à Winnipeg, à Brandon, à Dauphin, à Morden et à Arborg. Une série de tables rondes a été

organisée pour recueillir les commentaires des participants sur leurs cinq domaines prioritaires par rapport aux trois groupes ciblés préétablis (bébés et enfants de cinq ans ou moins [incluant la période prénatale], jeunes qui sortent du système de protection de l'enfance et personnes âgées). En outre, les participants ont été invités à faire part des lacunes dans la prestation des services et des programmes, ainsi qu'à indiquer ce qui fonctionne pour eux dans leurs collectivités respectives, mais qui pourrait être étoffé.

Au total, 25 réunions ont été organisées avec des participants de municipalités, de conseils scolaires, de sociétés sans but lucratif, de fournisseurs de services sociaux, d'organismes de soins de santé, de défenseurs des enfants et des jeunes, de groupes de soins aux personnes âgées, de représentants municipaux, d'organismes d'aide aux personnes handicapées et de citoyens autochtones. Le public a également contribué aux discussions sur la réduction de la pauvreté au Manitoba.

Groupes de discussion

Familles Manitoba a tenu dix réunions de groupes de discussion avec les personnes ayant vécu la pauvreté du 9 octobre au 5 décembre 2024 afin de les écouter raconter comment elles ont surmonté les effets de la pauvreté. En partenariat avec dix organismes communautaires, chacun contribuant de manière importante à faciliter la vie de nombreux Manitobains, des groupes de discussion sur la réduction de la pauvreté se sont réunis dans des lieux où les personnes en situation de pauvreté se sentaient à l'aise de partager leurs expériences et leurs idées. Les discussions ont également été animées par des représentants des différents organismes communautaires. Des membres de l'équipe gouvernementale responsable du renouvellement de la stratégie de réduction de la pauvreté ont écouté et pris des notes. Les participants ont été invités à indiquer les principales priorités et lacunes liées à la pauvreté, de même que les programmes qui leur sont utiles, mais qui pourraient être étoffés.

Mémoires

Enfin, pour encourager davantage la participation, des mémoires pouvaient être écrits. Au total, les personnes et organismes communautaires ont soumis 88 courriels et notes. Les conclusions des mémoires sont évoquées dans les sections des lacunes et des mesures qui fonctionnent et pourraient être étoffées.

RÉSULTATS DE LA PARTICIPATION



PARTICIPATION MB

2 803 répondants au sondage
804 participants au questionnaire éclair
152 participants au babillard d'idées



SÉANCES EN PERSONNE

8 réunions des intervenants
9 réunions publiques
8 réunions des titulaires de droits autochtones



GROUPES DE DISCUSSION

10 réunions de personnes ayant vécu la pauvreté



MÉMOIRES

87 courriels et notes

Ce que nous avons entendu

Principales priorités et lacunes

Les participants aux consultations en personne et aux groupes de discussion ont été invités à souligner les cinq principales priorités en matière de pauvreté, les lacunes et les programmes utiles, mais qui pourraient être améliorés pour chaque groupe ciblé (les bébés et les enfants de cinq ans ou moins [incluant la période prénatale], les jeunes qui sortent du système de protection de l'enfance et les personnes âgées). Les principales conclusions sont résumées et présentées dans les sections suivantes du présent rapport.

Cinq principales priorités

Bébés et enfants de cinq ans ou moins (incluant la période prénatale)

1. Investir dans le logement social
2. Accroître l'accès à des services de garde d'enfants abordables
3. Investir dans les services de soutien intégrés
4. Continuer à financer les programmes d'alimentation scolaire
5. Accroître l'accès aux soins de santé mentale

Jeunes qui sortent du système de protection de l'enfance

1. Étendre les mesures de soutien aux jeunes qui sortent du système de protection de l'enfance
2. Investir dans le logement social
3. Accroître l'accès aux soins de santé mentale
4. Accroître l'accès aux études secondaires, aux cours d'amélioration des compétences en littératie ou aux études postsecondaires
5. Investir dans les services de soutien intégrés

Personnes âgées

1. Investir dans le logement social
2. Accroître l'accès aux soins de santé mentale
3. Investir dans les services de soutien intégrés
4. Fournir un financement aux municipalités en vue de réduire les coûts des services de transport en commun
5. Rehausser les budgets de l'aide à l'emploi et au revenu

Lacunes

Les participants ont été invités à relever les lacunes existantes ou émergentes dans les politiques, les programmes et les systèmes liés à la réduction de la pauvreté au Manitoba. Voici les éléments présentés :

- le manque de communication entre les systèmes;
- les incitatifs à quitter les programmes d'aide sociale;
- le besoin de cours ou de formation sur les compétences de vie;
- l'augmentation du coût de la nourriture dans les collectivités du Nord;
- les services de garde d'enfants limités dans les collectivités rurales;
- le besoin de plus de soutien pour les personnes handicapées;
- le budget d'aide au revenu adéquat;
- le financement des programmes communautaires;

- les services de réduction des dommages;
- les mesures de soutien intégrées;
- les soins de santé dans le Nord;
- les programmes d’alphabétisation des adultes;
- l’accès à des logements abordables;
- la sensibilisation aux cultures;
- les programmes de réinsertion pour les personnes sortant du système de justice;
- le soutien en santé mentale et en toxicomanie;
- le transport en commun.

Qu’est-ce qui fonctionne et pourrait être étoffé?

En outre, les participants ont été invités à relever les programmes ou les services utiles à la collectivité, mais qui pourraient être étoffés par le gouvernement. Voici certains points saillants des rapports :

- l’inclusion des voix autochtones dans la prise de décision par l’intermédiaire de projets tels que le cercle des matriarches;
- les jardins communautaires;
- les programmes d’alimentation dans les écoles;
- la poursuite du financement des organismes communautaires;
- le programme Bébés en santé;
- les programmes de loisirs parascolaires pour les enfants;
- les centres de guérison autochtones;
- le Programme manitobain de soutien pour personne handicapée;
- les programmes de réunification familiale.

Sondages

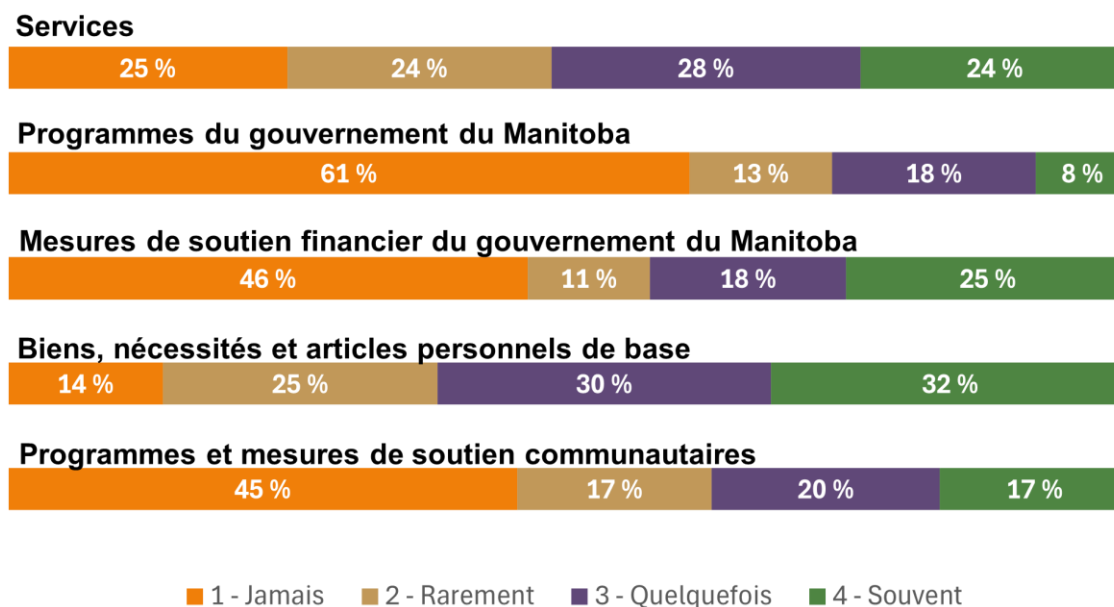
Fréquence d’accès

Les personnes ayant vécu la pauvreté ont été interrogées sur la fréquence à laquelle elles ont eu recours à chacun des éléments énumérés dans le sondage. Les répondants des organismes ont été interrogés sur les aides et les services les plus fréquemment sollicités par les clients. La fréquence a été mesurée par les termes « souvent », « parfois », « rarement » et « jamais ». Les principales conclusions sont résumées et présentées dans les sections suivantes du présent rapport.

Les questions ont été divisées en cinq catégories. Chaque catégorie se compose de plusieurs sous-catégories. Voici les cinq catégories :

1. Biens, nécessités et articles personnels de base
2. Services
3. Mesures de soutien financier du gouvernement du Manitoba
4. Programmes du gouvernement du Manitoba
5. Programmes et mesures de soutien communautaire

Graphique 3 : Fréquence d'accès des répondants au sondage



Voici les résultats marquants parmi les éléments « souvent » sollicités.

- Trente-deux pour cent des personnes interrogées avaient « souvent » accès à des biens, nécessités et articles personnels de base, ce qui est le taux le plus élevé des cinq catégories.
- Dans la catégorie des biens, nécessités et articles personnels de base, 39 % des personnes interrogées ont répondu qu'elles avaient souvent accès à de la nourriture abordable.
- Quarante-huit pour cent des personnes interrogées ont eu « souvent » recours aux services de soins de santé, ce qui représente le taux le plus élevé parmi les 34 sous-catégories.

Voici les résultats marquants parmi les éléments « jamais » sollicités.

- Soixante et un pour cent des personnes interrogées ont déclaré n'avoir « jamais » eu recours aux programmes du gouvernement du Manitoba, ce qui est le taux le plus élevé des cinq catégories.
- Dans la catégorie des programmes du gouvernement du Manitoba, 68 % des personnes interrogées ont répondu qu'elles n'avaient « jamais » eu recours à des programmes de mentorat, ce qui est le taux le plus élevé parmi les 34 sous-catégories.

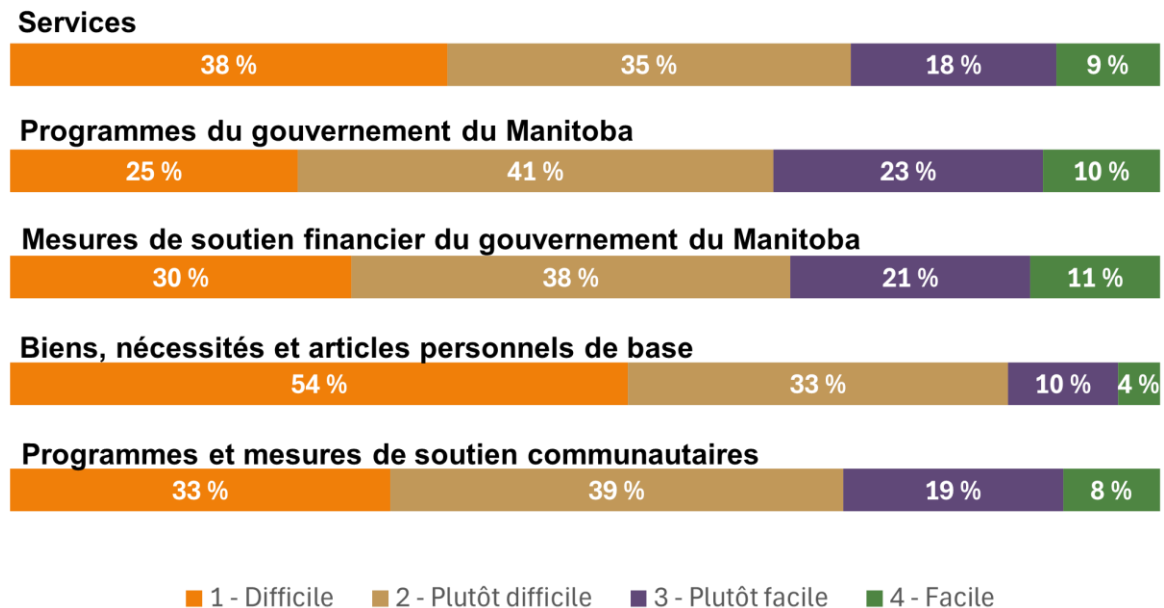
Facilité d'accès

On a demandé aux personnes interrogées s'il leur était facile d'avoir accès à chacun des éléments énumérés dans le sondage. La facilité d'accès est mesurée par les termes « difficile », « assez difficile », « assez facile » et « facile ». Les principales conclusions sont résumées et présentées dans les sections suivantes du présent rapport.

Les questions ont été divisées en cinq catégories. Chaque catégorie se compose de plusieurs sous-catégories. Voici les cinq catégories :

1. Biens, nécessités et articles personnels de base
2. Services
3. Mesures de soutien financier du gouvernement du Manitoba
4. Programmes du gouvernement du Manitoba
5. Programmes et mesures de soutien communautaire

Graphique 4 : Facilité d'accès des répondants au sondage



Voici les résultats marquants parmi les éléments « facile » d'accès.

- Un faible pourcentage de personnes a indiqué que les éléments énumérés dans le sondage étaient « faciles » d'accès, avec une moyenne de 8,8 %. Pour 11 % des personnes interrogées, les aides financières du gouvernement du Manitoba sont « faciles » à obtenir, ce qui est le taux le plus élevé parmi les cinq catégories.
- Dans la catégorie des aides financières du gouvernement du Manitoba, 25 % des personnes interrogées ont répondu que les prestations pour enfants du Manitoba étaient « faciles » à obtenir.

Voici les résultats les plus marquants parmi les éléments « difficiles » d'accès.

- Pour 54 % des personnes interrogées, les biens, nécessités et articles personnels de base sont « difficiles » à obtenir, ce qui représente le taux le plus élevé parmi les cinq catégories.
- Dans la catégorie des biens, nécessités et articles personnels de base, 80 % des personnes interrogées ont répondu qu'il était difficile d'avoir accès à un logement abordable, ce qui représente le taux le plus élevé parmi les 34 sous-catégories.

L'analyse de la fréquence et de la facilité d'accès montre que les individus ont souvent accès, mais difficilement, à la catégorie des biens, nécessités et articles personnels de base.

En outre, les personnes interrogées ont classé le logement abordable au quatrième rang des éléments les plus « souvent » accessibles et au premier rang des éléments les plus « difficiles » d'accès.

Obstacles à l'accès

Les répondants au sondage ont été invités à indiquer les obstacles qu'ils ont rencontrés pour accéder à chaque élément énuméré dans le sondage.

Voici les cinq principaux obstacles rencontrés pour accéder à chacun des éléments énumérés dans le sondage.

1. Ne pas savoir où ou comment les obtenir (69 %).
2. Être aux prises avec des problèmes de santé mentale (68 %).
3. Être aux prises avec des dépendances (62 %).
4. Ne pas avoir assez d'argent pour les obtenir ou trouver leur coût trop élevé (56 %).
5. Vivre dans une région où cet élément est peu ou pas accessible (régions rurales ou nordiques) (54 %).

Priorités de réduction de la pauvreté

Les répondants au sondage ont été invités à citer les cinq principales idées pour réduire la pauvreté au Manitoba. Les principales conclusions sont résumées et présentées dans les sections suivantes du présent rapport.

Cinq principales priorités

Personnes ayant vécu la pauvreté

1. Accroître l'accès aux soins de santé mentale (53 %)
2. Augmenter le salaire minimum (41 %)
3. Investir dans le logement social (37 %)
4. Financer les programmes de formation de la main-d'œuvre pour réduire les barrières à l'emploi (33 %)
5. Augmenter les budgets de l'aide à l'emploi et au revenu (31 %)

Population générale

1. Accroître l'accès aux soins de santé mentale (59 %)
2. Financer les programmes de formation de la main-d'œuvre pour réduire les barrières à l'emploi (44 %)
3. Investir dans le logement social (38 %)
4. Poursuivre le maintien du financement des programmes d'alimentation dans les écoles (38 %)
5. Améliorer l'accès à l'enseignement secondaire, à l'alphabétisation et à l'enseignement postsecondaire (35 %)

Organismes

1. Investir dans le logement social (77 %)
2. Accroître l'accès aux soins de santé mentale (71 %)
3. Investir dans les mesures de soutien globales (58 %)
4. Augmenter les budgets de l'aide à l'emploi et au revenu (45 %)
5. Financer les programmes de formation de la main-d'œuvre pour réduire les barrières à l'emploi (44 %)

Entreprises

1. Accroître l'accès aux soins de santé mentale (61 %)
2. Financer les programmes de formation de la main-d'œuvre pour réduire les barrières à l'emploi (56 %)
3. Améliorer l'accès à des services de garde d'enfants abordables (44 %)
4. Poursuivre le maintien du financement des programmes d'alimentation dans les écoles (39 %)
5. Améliorer l'accès à l'enseignement secondaire, à l'alphabétisation et à l'enseignement postsecondaire (39 %)

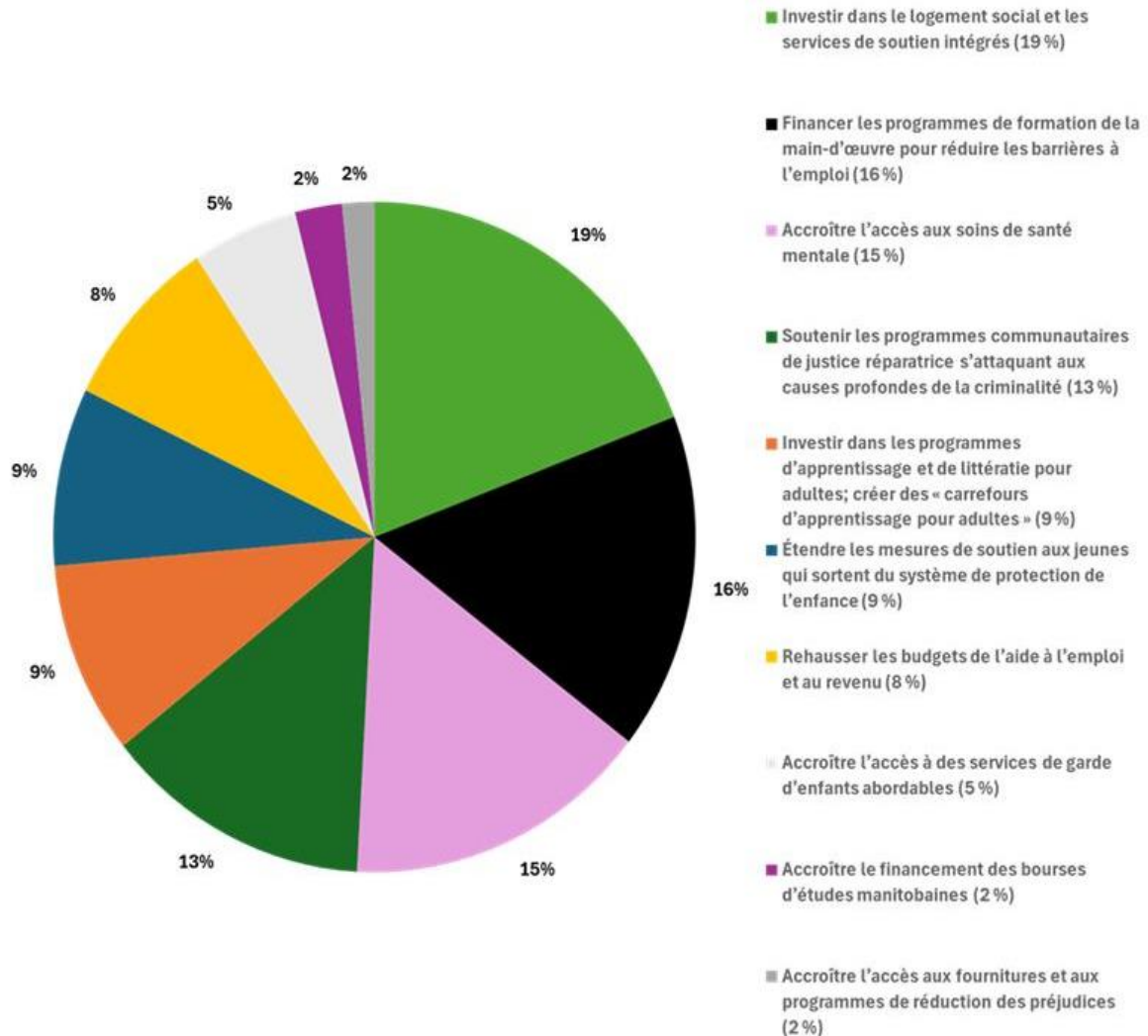
Il y avait notamment deux priorités communes à chaque groupe : améliorer l'accès aux soins de santé mentale et financer les programmes de la main-d'œuvre pour réduire les barrières à l'emploi. Investir dans le logement social est également une priorité pour trois des quatre groupes de répondants.

Questionnaire éclair

Les participants au questionnaire éclair ont été invités à indiquer quelles seraient leurs priorités pour réduire la pauvreté au Manitoba. Les principales conclusions sont résumées et présentées ci-dessous.

Voici les cinq idées prioritaires pour réduire la pauvreté au Manitoba.

1. Investir dans le logement social et les services de soutien intégrés (19 %)
2. Financer les programmes de formation de la main-d'œuvre pour réduire les barrières à l'emploi (16 %)
3. Accroître l'accès aux soins de santé mentale (15 %)
4. Soutenir les programmes communautaires de justice réparatrice s'attaquant aux causes profondes de la criminalité (13 %)
5. Investir dans les programmes d'apprentissage et de littératie pour adultes; créer des « carrefours d'apprentissage pour adultes » et étoffer les mesures de soutien aux jeunes qui sortent du système de protection de l'enfance (9 %)



Babillard d'idées

Une grande liste d'idées, allant des problèmes de logement à la santé mentale, a été diffusée sur le babillard d'idées de Participation MB. Voici les cinq idées les plus populaires.

1. Augmenter le salaire minimum pour procurer un revenu de base décent.
2. Couvrir les services de santé mentale et toutes les ordonnances dans le cadre du programme de santé publique du Manitoba.
3. Créer des possibilités d'emploi pour les personnes âgées ou handicapées.
4. Investir dans le logement social et faciliter l'accès à la propriété pour les personnes à faible revenu.
5. Donner la priorité aux enfants pris en charge avant qu'ils ne soient plus admissibles à des services en raison de leur âge en recrutant davantage de travailleurs sociaux et en collaborant avec les écoles pour répondre à leurs besoins spécifiques.

Thèmes

Les renseignements recueillis tout au long de la consultation ont été résumés dans les thèmes clés suivants, qui mettent en évidence les besoins des personnes touchées par la pauvreté et qui, de l'avis des participants, nécessitent un changement significatif.

Les défis auxquels sont confrontés les bébés et les enfants de cinq ans ou moins (incluant la période prénatale)

- **Soutien aux parents** – Les participants ont exprimé leur inquiétude quant au manque de soutien aux parents, en particulier aux parents célibataires. Des programmes d'alphabétisation pour les parents et une augmentation des budgets d'aide à l'emploi et au revenu ont été recommandés pour alléger le stress financier de l'ensemble de la famille, y compris les bébés et les enfants.

« Je vois beaucoup de mères qui font un grand détour vers le service de garde d'enfants pour pouvoir aller à l'école. »

- **Soutien communautaire** – L'importance du soutien communautaire a été soulignée dans les conversations sur les bébés et les enfants. D'après les commentaires, les familles bénéficient grandement des ressources axées sur l'apport et l'expérience de la collectivité. Les participants ont souligné la nécessité pour le gouvernement de financer davantage de programmes axés sur la collectivité, dirigés par la collectivité et pilotés par la collectivité.

« Grâce à ces ressources (nourriture et logement), ils ne tombent pas dans la délinquance. Ils ne volent pas de nourriture. Ils ne s'attirent pas d'ennuis. »

- **Services de garde d'enfants** – De nombreux participants ont fait part de leur frustration face au manque d'accès aux services de garde d'enfants dans leur collectivité, aux longues listes d'attente et aux coûts. Le manque d'accès à des services de garde d'enfants adéquats a des répercussions sur l'ensemble du système familial. Les

participants ont recommandé que le gouvernement donne la priorité à l'accès à des services de garde d'enfants abordables, en particulier dans les collectivités rurales.

« Souvent, je dois choisir entre retourner au travail et payer une énorme facture de garde d'enfants ou rester à la maison. »

- **Soins de santé** – Les parents sont les premiers responsables de la santé et du bien-être des bébés et des enfants. Les participants ont évoqué la nécessité d'augmenter les soins prénataux et postnataux pour les mères confrontées à la pauvreté.

« La santé des enfants vient des parents. »

Aider les jeunes qui sortent du système de protection de l'enfance

- **Éducation** – Les participants ont exprimé le souhait que les systèmes éducatifs préparent les jeunes qui sortent du système de protection de l'enfance à la suite de leur vie. De nombreux jeunes contributeurs ont indiqué qu'ils ne savaient pas comment établir un budget adéquat pour les besoins essentiels ou qu'ils n'avaient pas appris à gérer les revenus et les autres ressources à l'école. Il a été clairement demandé aux systèmes éducatifs d'offrir aux étudiants des possibilités d'éducation financière et des compétences de vie pour qu'ils soient prêts à s'épanouir en tant qu'individus indépendants au sein de la collectivité.

« Nous devons parler des services bancaires et d'aide à l'autonomie. »

- **Emploi** – Plusieurs ont indiqué avoir des difficultés à trouver un emploi en raison d'un manque d'expérience professionnelle ou de possibilités d'emploi. Il existe une forte demande pour la création de programmes accessibles de formation professionnelle et de développement des compétences, en particulier dans les domaines qui offrent des possibilités d'emploi durables et stables.

« Je ne sais pas où acquérir de l'expérience de travail. »

- **Systèmes bureaucratiques** – Les participants ont mis l'accent sur les obstacles auxquels sont confrontés les jeunes qui sortent du système de prise en charge lorsqu'ils interagissent avec les systèmes bureaucratiques, y compris les gouvernements et les entreprises. En particulier, beaucoup ont souligné que les exigences en matière d'identification constituent un obstacle majeur pour les jeunes qui sortent du système de protection de l'enfance et n'ont pas les documents nécessaires. D'autres ont souligné la nécessité d'élargir les seuils de l'aide à l'emploi et au revenu afin d'aider les jeunes qui sortent du système de prise en charge à établir une base.

« Certains enfants sortent du système de prise en charge sans aucune pièce d'identité et ont donc du mal à prouver leur identité. »

- **Justice** – Les participants ont exprimé le besoin de mesures de soutien plus efficaces pour les jeunes qui interagissent avec le système de justice pénale. Les participants se

sont accordés sur la nécessité d'adopter des approches plus axées sur la justice réparatrice et sur la collectivité pour aider les jeunes à sortir de prison et faciliter leur réinsertion dans la société. Les participants ont également souligné l'importance pour le gouvernement de s'attaquer aux causes profondes de la criminalité qui rendent les jeunes plus susceptibles d'avoir des démêlés avec la justice.

« Ce que j'ai fait ne me définit pas. »

Lutter contre la pauvreté des personnes âgées

- **Navigation dans les systèmes** – Le sentiment que les personnes âgées en situation de pauvreté ont souvent des difficultés à s'orienter dans les systèmes est très fort. Les participants ont souligné les obstacles à la technologie ainsi que le manque de connaissances sur les programmes et les mesures de soutien disponibles pour les personnes âgées. Plusieurs ont exprimé que le gouvernement devrait adopter des pratiques pour rendre l'information plus accessible aux personnes âgées confrontées à la pauvreté.

« Je me sens perdu entre les systèmes. »

- **Soutien communautaire** – Les participants ont exprimé un manque de soutien communautaire pour les personnes âgées en situation de pauvreté. Particulièrement, les participants ont recommandé des programmes et des services davantage axés sur les personnes âgées afin de s'assurer qu'elles ne sont pas laissées pour compte.

« Il faut que les gens et les communautés prennent soin des uns et des autres. »

- **Emploi** – De nombreuses personnes âgées se retrouvent de nouveau sur le marché du travail parce qu'elles ont du mal à joindre les deux bouts. Les participants ont exprimé le manque de possibilités d'emploi pour les personnes âgées ainsi que des sentiments de découragement dus à la peur du jugement. Il a été recommandé aux employeurs non seulement de prendre les mesures nécessaires pour créer davantage d'emplois pour les personnes âgées, mais aussi de faire de la lutte contre les stéréotypes sur le lieu de travail une priorité afin de contribuer à l'amélioration de la situation des personnes âgées.

« Les personnes âgées sont entre l'arbre et l'écorce. »

- **Inclusion sociale** – Il a été soulevé que les difficultés financières entraînent souvent l'isolement social des personnes âgées en situation de pauvreté. Plusieurs participants ont souligné qu'ils éprouvaient un sentiment de gêne et de honte à l'idée de devoir demander de l'aide. Il a été recommandé de travailler davantage sur l'inclusion sociale des personnes âgées pour les aider à participer aux conversations et aux décisions qui peuvent les toucher directement.

« La pauvreté n'a pas d'âge. »

Thèmes communs aux trois groupes ciblés

- **Appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation** – Les effets du passé colonial continuent d'affecter les populations dans le présent. De nombreuses personnes ont indiqué que la pauvreté et ses effets sont courants dans les communautés autochtones et qu'il faut redoubler d'efforts pour y remédier. Les participants ont souligné l'importance des approches centrées sur la culture, fondées sur la communauté et enracinées dans les méthodes traditionnelles de guérison. Il a été souligné que les gens hésitent à faire appel aux programmes et aux mesures de soutien en raison de leur méfiance à l'égard des systèmes gouvernementaux. Les participants ont recommandé au gouvernement de continuer à travailler à la réparation de ses relations avec les communautés autochtones en suivant les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation et en donnant la priorité à la collaboration pour lutter contre la pauvreté de manière significative.

« La majorité des personnes qui vivent dans la rue ont subi ce traumatisme. »

- **Handicap** – Les participants estiment que si la pauvreté s'accompagne de nombreux défis en soi, un handicap crée des obstacles et des défis supplémentaires pour de nombreuses personnes. Beaucoup ont exprimé des préoccupations liées au manque de sensibilisation aux programmes et à l'accès aux mesures de soutien pour les personnes handicapées. Certains ont également fait part de leur expérience en matière de maltraitance et ont recommandé la mise en place d'une formation pour les travailleurs de première ligne afin qu'ils comprennent mieux les répercussions de vivre avec un handicap. Les participants ont encouragé le gouvernement à mettre en œuvre davantage de programmes et de mesures de soutien pour les personnes handicapées qui font partie de chaque groupe ciblé.

« Le fait d'avoir un enfant handicapé peut conduire les familles à la pauvreté. »

- **Services de santé mentale et de toxicomanie** – Les problèmes de santé mentale et de toxicomanie ont été mentionnés à plusieurs reprises comme des sources ou des conséquences de la pauvreté. Les participants ont fait part de leurs préoccupations concernant l'accès limité aux services de santé mentale et de soutien aux toxicomanes. En particulier dans les collectivités rurales, les gens ont indiqué que beaucoup ne reçoivent pas de soutien en matière de santé mentale lorsqu'ils en ont le plus besoin en raison des longues listes d'attente. Alors que certains ont recommandé que l'aide à la santé mentale soit repensée pour répondre aux besoins spécifiques des jeunes qui sortent du système de protection de l'enfance, d'autres ont souligné la nécessité d'augmenter les mesures de soutien aux femmes pendant la période postnatale. Certains participants ont également souligné l'importance de rendre les mesures de soutien accessibles aux personnes âgées qui peuvent hésiter à demander de l'aide.

« Si vous n'êtes pas en bonne santé mentale, si vous ne mangez pas bien, si vous ne faites pas les bons choix... Les autres aspects de votre vie en souffrent. »

- **Abordabilité** – La question de l’accessibilité financière reste cruciale pour les trois groupes cibles. De nombreux participants ont fait part de leurs difficultés à se procurer des produits de première nécessité tout en s’efforçant de gérer leurs autres dépenses. En particulier, les budgets actuels d’aide au revenu sont insuffisants en raison de l’augmentation des coûts due à l’inflation et aux pénuries qui ont suivi la pandémie. Beaucoup ont également souligné l’augmentation du coût des produits de première nécessité dans les collectivités du Nord, ce qui plonge encore plus les gens dans une grande pauvreté.

« Il est préoccupant d’entendre dire que tout est "abordable", "abordable", "abordable". Qu’est-ce qui est abordable? »

- **Transport** – Le manque d’accès à des moyens de transport adéquats est l’une des principales préoccupations exprimées par les trois groupes ciblés. Il a été souligné que les transports en commun sont nécessaires pour permettre aux gens de se rendre au travail. En particulier, certains participants ont souligné l’absence totale de transports en commun dans certaines collectivités rurales, tandis que d’autres ont fait état de temps d’attente plus longs en raison des options limitées. Plusieurs ont souligné que les restrictions budgétaires des municipalités jouaient un rôle dans le problème permanent de l’accès aux transports. La nécessité d’assurer le transport médical des personnes âgées a également été évoquée lors de diverses réunions.

« Avec les transports en commun, plus de gens travailleraient. »

- **Logement** – Les participants ont indiqué à plusieurs reprises la nécessité de favoriser une augmentation du nombre de logements abordables, accessibles et améliorés. La majorité des personnes interrogées s’accordent à dire que le gouvernement doit investir dans des initiatives en faveur du logement abordable, notamment en mettant en œuvre des mesures de contrôle des loyers et en consacrant des ressources à la création de logements pour les personnes à faible revenu. Le gouvernement a été encouragé à donner la priorité au logement pour tous, car les gens doivent souvent choisir entre payer un loyer ou d’autres biens essentiels.

« Les logements dont nous disposons ne sont pas accessibles. On dit qu’ils le sont, mais ce n’est pas le cas. »

- **Sécurité alimentaire ou nutrition** – Les participants ont soulevé les défis liés à la sécurité alimentaire et à la nutrition pour les trois groupes ciblés. De nombreuses personnes ont indiqué que le gouvernement devait prendre des mesures pour faire face au coût de la nourriture, en particulier dans les collectivités du Nord. D’autres ont exprimé des obstacles à l’accès aux banques alimentaires en raison de la distance ou de l’absence de pièces d’identité parfois exigées. Certains participants ont encouragé la mise en œuvre de programmes d’alimentation pour les personnes âgées qui ont du mal à satisfaire leurs besoins fondamentaux.

« Fournir de la nourriture pour bébé à une femme pour lui éviter d’en voler. »

Prochaines étapes

Après l'analyse de la consultation et des commentaires, les prochaines étapes sont les suivantes :

1. Rédiger les mises à jour de la stratégie : Élaborer un projet de stratégie intégrant les idées de la collectivité et des intervenants.
2. Examen des intervenants : Présenter le projet de stratégie aux principaux défenseurs des droits et organismes pour obtenir leurs commentaires.
3. Plan de mise en œuvre : Parachever la nouvelle stratégie et définir le calendrier de mise en œuvre des programmes.

Des mises à jour régulières sur les progrès de la stratégie seront communiquées par l'intermédiaire des médias, d'un site Web et d'annonces du gouvernement.

Échéancier

- Mars 2025 : Publication d'un rapport sommaire sur la consultation.
- Été 2025 : Le projet de stratégie est présenté aux intervenants pour recueillir leurs commentaires.
- Automne 2025 : Annonce de la stratégie finale et de la feuille de route de mise en œuvre.

Cette approche détaillée et collaborative vise à garantir que la stratégie manitobaine de réduction de la pauvreté reflète les expériences et les aspirations des personnes de toute la province, en particulier celles qui sont les plus touchées par la pauvreté.

Vous avez des questions?

Veillez les adresser à lspb@gov.mb.ca.

Veillez écrire à l'adresse lspb@gov.mb.ca si vous avez besoin de ce rapport dans un autre format.